

## **ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR**

Société Anonyme au capital de 14.234.997,50 Euros  
48, Avenue Victor Hugo – 75116 PARIS  
RCS Paris B 602 036 782

Paris, le 05 février 2020,

Le Conseil d'Administration, réuni autour de son Président Monsieur Valéry LE HELLOCO, a été informé par Madame Valérie Leloup-Thomas, mandataire judiciaire, qu'elle avait ajourné l'Assemblée Générale des actionnaires qu'elle avait convoquée pour le mardi 4 février 2020.

Cette situation a été valablement actée par l'huissier de justice mandaté par la Société.

Le Conseil d'Administration se félicite de cette décision qui ne pouvait que s'imposer au regard des circonstances rappelées dans le Communiqué du 3 février 2020.

Nonobstant ce qui précède, le Marché sera informé qu'un quarteron d'actionnaires en retraite s'est cru autorisé à s'organiser une Assemblée Générale dissidente et à constituer un cabinet parallèle au Conseil d'Administration.

Il n'est pas douteux que, dans les prochaines heures, ce cabinet fantôme va chercher à modifier les inscriptions légales auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion de ce jour d'engager toutes actions judiciaires utiles à l'encontre des personnes qui se revendiqueront titulaires d'un titre ou d'une fonction usurpée.

Le Conseil d'Administration, après avoir veillé à la suspension du cours de Bourse, confirme sa volonté de permettre à la Société d'être au plus vite placée sous la protection d'un administrateur judiciaire qui veillera, en toute indépendance, à la poursuite des procédures en cours tendant à la défense et au respect des droits de la Société et de ses actionnaires.

Un prochain communiqué informera le marché des suites de cette triste et mortifère série.

### *A propos du Groupe EEM*

*Fondé en 1928, Electricité et Eaux de Madagascar détient des participations dans diverses entreprises en France et à l'étranger dont notamment la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuses - SAIPPPP, la SNC Paris Croix des Petits Champs, la SARL Les Vergers. Electricité et Eaux de Madagascar détient en outre une participation dans Gascogne (16,04 %) qui en fait un des plus gros actionnaires de cette société cotée sur Euro List C, et une participation dans la Société Française de Casinos - SFC (10%).*

*Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Euro List C de Nyse Euronext Paris.*